

Refus d'obtempérer à Paris: La famille de la passagère tuée porte plainte

Maxime Birken

Mortellement atteinte à la tête par des tirs de policier lors d'un contrôle de police, la passagère est décédée dimanche.



Alphotographic via Getty Images

JUSTICE - Nouveau développement judiciaire dans l'affaire du refus d'obtempérer. Après le contrôle de police ayant entraîné la mort d'une jeune femme sous les tirs de la police, samedi à Paris, les proches de la passagère tuée a décidé de [porter plainte](#) ce mercredi 8 juin.

La famille de Rayana, 21 ans, a décidé de porte plainte contre le conducteur du véhicule, soupçonné d'avoir [refusé d'obtempérer](#) et grièvement blessé par les tirs de la police. Une autre plainte contre X visant indirectement les policiers va aussi être déposée, a ajouté Sylvie Noachovitch, l'avocate de la famille, [au micro de RTL](#).

“La famille de Rayana va déposer plainte dès ce jour contre le conducteur du chef d'homicide involontaire, car en refusant d'obtempérer, alors que les passagers le suppliaient de s'arrêter, il a commis une violation délibérée aux règles de prudence et de sécurité et a causé la mort de cette jeune fille”, détaille l'avocate dans la matinale d'Yves Calvi.

Elle précise également les raisons de la seconde plainte déposée contre X et visant indirectement [les trois policiers impliqués](#): “La famille va également déposer plainte contre X pour violence volontaire ayant entraîné la

mort sans intention de la donner et pour homicide involontaire également.” Elle ajoute que selon les témoins de la scène, “il n’y avait plus de danger au moment du tir et la légitime défense ne peut donc pas être invoquée par les policiers”.

Refus d’obtempérer à Paris : "la famille de la victime porte plainte contre le conducteur et contre X" ... <https://t.co/A9yZaenVjI>

— RTL France (@RTLFrance)

[Voir le tweet](#)

Le témoignage accablant de l’autre passagère

En effet, après le premier témoignage de l’un des passagers du véhicule, Inès, 21 ans, présente dans la voiture visée par les policiers samedi, a à son tour mis en cause les policiers. [Auprès de franceinfo](#), la jeune femme, amie de la victime décédée, estime que le conducteur était effectivement “en tort”, mais regrette les coups de feu des policiers, qui n’ont pas “su garder la tête froide”.

Après avoir détaillé sa version des faits depuis l’arrière de la voiture, elle se dit “en colère parce que les policiers auraient pu faire autre chose. La personne est en tort, mais ils n’étaient pas obligés de tirer directement”.

Elle détaille également le refus d’obtempérer du conducteur, rencontré un peu plus tôt en soirée et qui avait accepté de les raccompagner chez elles à la sortie d’une soirée dans le quartier de Pigalle.

“Trois policiers à vélo ont toqué à la vitre du conducteur parce qu’il ne portait pas sa ceinture de sécurité. Il n’a pas voulu baisser sa vitre. Il a accéléré et s’est arrêté 30, 40 mètres plus loin à cause de la circulation [...]. Quand on lui dit de s’arrêter, il nous répond qu’il n’a pas le permis. Il est un peu paniqué, un peu stressé et je vois deux policiers se mettre au niveau des vitres devant. Tout est allé très vite. Je n’ai même pas entendu ‘Sortez de la voiture’ ou ‘Mains en l’air’. Ils ont cassé les vitres en tapant avec leurs armes. La scène était très violente”.

Rayana “ne méritait pas tout ça”

Elle raconte ensuite avoir demandé au conducteur de la laisser partir avec son amie. “On lui a dit ‘Abandonne la voiture, laisse-nous, c’est entre toi et eux, nous, on est des victimes’. On lui a dit ‘Il faut que vraiment tu nous laisses’”, relate encore la jeune femme qui découvrira quelques instants plus tard que son amie est inerte, touchée par les coups de feu.

“Ils ont dû tirer une dizaine de coups de feu, ça a duré longtemps.”, détaille Inès. Selon elle, “ils n’ont juste pas su garder la tête froide. Ils ont perdu le contrôle. Quand on porte un insigne, on est censé garder la tête froide au maximum” avance-t-elle, estimant que les coups de feu auraient pu faire beaucoup plus de victimes: “Il était 10h30 en plein Paris. Il y avait d’autres gens dans la rue, des enfants notamment”.

Ce mardi, [après 48 heures de garde à vue, les trois policiers ont été relâchés](#) mais une information judiciaire a cependant été ouverte à leur encontre. “Quand j’ai appris que les policiers ressortaient libres de leur garde à vue, j’étais assez nerveuse quand même. Maintenant, je peux comprendre que toute cette affaire se jouera plus tard. C’est une juge qui décidera [...]. On est là pour Rayana et c’est pour elle qu’on se bat. C’est une victime dans l’histoire. Elle ne méritait pas tout ça”, finit par conclure la jeune femme.

Quant au conducteur, il a été placé mardi en garde à vue, dans le cadre de l’enquête ouverte pour “tentative d’homicide sur personne dépositaire de l’autorité publique”, a annoncé la procureure de Paris.

À voir également sur le HuffPost: “On a évité des morts”, Gérald Darmanin félicite la gestion de Didier Lallement malgré le fiasco du stade de France